

«Islamisme-gauchisme» à l'université : Frédérique Vidal va devoir s'expliquer devant le Conseil d'État

Quatre mois après sa demande d'enquête au CNRS, la ministre de l'Enseignement Supérieur est attaquée par six enseignants-chercheurs pour abus de pouvoir.

Par **Hugues Maillot**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure



La ministre dispose désormais de deux mois «pour démontrer que sa décision ne constitue pas un détournement des pouvoirs».

LUDOVIC MARIN / AFP

L'affaire avait fait grand bruit. En février dernier, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Frédérique Vidal déclenchait un tollé en annonçant sur CNews qu'elle allait demander au CNRS de mener une enquête sur «l'islamisme-gauchisme» à l'université. Une requête que l'organisme avait refusée. Devant l'Assemblée nationale, elle avait ensuite confirmé la mise en place d'un «*bilan des recherches*», afin de «*distinguer ce qui relève de la recherche académique et ce qui relève du militantisme et de l'opinion*».

Si Frédérique Vidal avait reçu le soutien d'une large majorité de Français, comme le démontrait notre sondage, et celui des ministres Gérald Darmanin et Jean-Michel Blanquer, cette proposition avait rapidement viré à la polémique dans le monde universitaire. Et quatre mois plus tard, Le Monde révèle que six enseignants-chercheurs attaquent la ministre pour abus de pouvoir. Cette dernière va devoir s'expliquer devant le Conseil d'État.

Renoncer officiellement à l'enquête

En effet, les avocats William Bourdon et Vincent Brengarth ont introduit le 13 avril dernier une procédure de référé et un recours en annulation devant la plus haute juridiction administrative. Ils demandent en ce sens à Frédérique Vidal de renoncer officiellement à cette enquête qui, selon eux, «*bafoue les libertés académiques et menace de soumettre à un contrôle politique, au-delà des seules sciences sociales, la recherche dans son ensemble*». Si le Conseil d'État a rejeté le référé, il a bien transmis la requête en annulation au ministère de l'Enseignement supérieur, rapporte *Le Monde*. Frédérique Vidal dispose donc désormais de deux mois «*pour démontrer que sa décision ne constitue pas un détournement des pouvoirs et des attributions qui lui sont confiés*», font valoir les deux avocats auprès de nos confrères.

La haute juridiction va notamment devoir découvrir si la ministre a bien confié une enquête sur «*l'islamo-gauchisme*» à l'université à un organisme, après le refus public du CNRS. Le scénario contraire, «*le plus probable*», inquiète particulièrement l'un des requérants, le chercheur au CNRS Fabien Jobard. «*Cela voudrait dire qu'on gouverne à coups de propos comminatoires et de menaces et ce n'est pas tolérable*», martèle-t-il auprès du *Monde*.

À VOIR AUSSI – Islamisme-gauchisme: Frédérique Vidal a-t-elle eu raison de le dénoncer ?